

# DU NOUVEAU DANS LE JOYEUX MONDE DU LIBÉRALISME : LES IAG À L'ASSAUT DU FILM D'ANIMATION

## COMMUNIQUÉ SUR LA SITUATION DES IAG DANS LE SECTEUR DU FILM D'ANIMATION

NB : Pour plus de facilité de langue, nous utiliserons ici le terme raccourci d'IAG, pour intelligences artificielles génératives.

Dans un [article datant de décembre 2023](#), nous nous alarmions de l'engouement pour les IAG dans certains studios français, entre autres du fait de l'absence d'encadrement légal, impliquant le vol et plagiat d'œuvres, et le non-respect du droit d'auteur. Cet engouement s'est depuis encore emballé, et concerne dorénavant écoles d'animation et festivals. En dehors du secteur du film d'animation, les IAG se banalisent au point qu'il n'est plus rare de voir une publicité générée par IA à l'abribus. Il devient urgent de nous mobiliser pour protéger nos métiers déjà précaires et de nous faire entendre le plus largement possible.

Récemment, ce sont les festivals [Numok](#), [Iconic](#) et [Artefact](#) qui ont attiré notre attention. Le premier est un festival des bibliothèques de Paris sur le numérique et les médias. L'édition 2024 propose ainsi nombre d'ateliers pour les petits comme pour les grands pour apprendre à se servir de MidJourney et de ChatGPT sans aucune éducation en parallèle sur la désinformation et l'acculturation risquées par ces outils.

Iconic, qui s'est tenu pour la première fois à Montpellier en décembre 2023, se vante d'être le premier festival du court-métrage par l'IA. Il compte dans son jury Olivier Pinol, directeur de Dwarf Animation Studio et propose en parallèle de sa thématique principale des tables-rondes sur l'éco responsabilité de nos productions -sic-. Enfin, Artefact, est un nouveau festival organisé par le groupe MK2 et dédié aux courts-métrages utilisant les IAG, avec le réalisateur Jean-Pierre Jeunet à la tête de son jury.

Plus alarmant encore car dédiés à l'animation, les festivals de Rennes et d'Annecy incluent respectivement dans leur édition 2024 une jam IAG et des courts-métrages en compétition utilisant des IAG. Le festival national du film d'animation de Rennes organise, avec l'école Creative Seeds, une jam session d'IAG, qu'encadre Jade Hautin, la directrice des productions de Frog Box, 5ème producteur française en nombre d'heures (selon rapport du CNC sur l'année 2022), sans que cela n'interroge plus que cela les organismes participants au festival ou l'AFCA, l'association qui en est à l'origine. En parallèle, on retrouve Frog Box, Creative Seeds, ainsi que Dada! Animation à la tête d'un webinaire "Présentation de Creative Machines?", censé démystifier l'outil et les craintes qui y sont associées. De là à parler de lobbying, il n'y a qu'un pas, d'autant que Quentin Auger, fondateur de Dada! Animation, est l'une des têtes de proue des défenseurs des IAG en France, visible dans un grand nombre de conférences données sur le sujet aux RADI-RAF, festival d'Annecy et de Rennes ou RECA.

De même, le festival international du film d'animation d'Annecy inclut cette année dans sa sélection de courts-métrages en compétition plusieurs projets qui utilisent à différents niveaux les GenIA. Son délégué artistique, Marcel Jean, se justifie sur 3DVF par l'approche artistique des dits courts, et par l'absence d'interdiction des IA dans le règlement du festival.

Cependant, c'est faire preuve de bien peu d'éthique et de déontologie de profiter de cette absence pour expérimenter avec cet outil, comme s'il n'avait pas un impact immédiat sur les artistes-auteurices, sur nos métiers en général, sans parler bien entendu de son empreinte carbone qui devrait suffire à en bannir toute utilisation. Les rencontres de Fontevraud ont quant à elles tenu une conférence pour rassurer sur l'utilisation des IAG, sans réussir à nous convaincre.

En dehors des festivals, ce sont les écoles qui s'emparent de manière de plus en plus assumée des GenIA, comme s'il s'agissait d'un simple logiciel recommandé par des studios. Les responsables pédagogiques et directeurices d'IIM et de VFX Workshop se sont déjà félicité·es sur LinkedIn des progrès des IAG dans notre secteur. Les Gobelins ont ouvert des formations courtes promouvant l'utilisation d'outils d'IAG et se sont fait épingleur en ligne pour leur communication à base de visuels générés par IA (comme l'école Pivaut avant eux). L'ECAS a suivi le même chemin puisque, dans le cadre de son agrandissement, l'école ouvre une formation courte qui promet d'"utiliser l'intelligence artificielle pour s'inspirer". Emile Cohl n'a pas encore intégré l'outil à ses cursus mais donne cependant des conférences avec l'un de ses professeurs récurrents, sur "comment tirer parti de ses connaissances en dessin sans manquer le tournant de l'IA générative". Rubika organise également des conférences sur l'impact des IAG dans les métiers du cinéma d'animation, avec le fondateur de Dada Animation, dont on a déjà vu l'intérêt qu'il portait à ces dernières. Le RECA gagnerait quant à lui à se concentrer sur les stages et les premiers emplois de leurs élèves, qui se retrouvent d'autant plus précarisé·es en sortie d'école par cet outil plagieur, plutôt qu'à donner des conférences sur les conséquences artistiques et économiques du développement de l'IA sur les métiers de l'animation, encore une fois avec Quentin Auger, à l'IIM en partenariat avec ECV Bordeaux. D'autres écoles comme Cime-Art intègrent déjà des cursus, visuels générés par IA et des conférences sur le sujet.

En parallèle, différents organismes liés à l'audiovisuel s'organisent pour amortir l'impact des IAG sur le secteur, sans se positionner non plus contre, alors qu'un premier règlement sur la régulation des IAG vient de passer au Parlement Européen et doit maintenant être examiné pour son application dans chaque État membre. Le droit d'auteurice, spécificité française que la SACD, la SACEM et la Guilde des scénaristes veulent, à raison, protéger, se battent uniquement pour une protection de celui-ci dans le cadre d'une utilisation des IA vue comme inexorable. On a ainsi vu des énormités telles que la volonté de développer "un marché de l'IA éthique et compétitif" émaner de la Guilde des scénaristes, qui saluait le rapport de la commission de l'IA du gouvernement français, aux côtés de nos principaux syndicats patronaux, Anim France et SPI, ainsi que de l'AGrAF (Auteurs Groupés de l'Animation Française) et de la de F3C-CFDT, syndicat représentatif à la table des négociations dans notre secteur professionnel.

Enfin, on ne compte plus les productions, notamment publicitaires et musicales, qui préfèrent l'IAG, plus rapide et moins chère, aux travaux d'artistes et de studios de productions reconnus. Parmi les plus récents, Pink Floyd, qui avait organisé un concours pour les 50 ans de Dark Side of the Moon (ce qui est déjà en soit discutable), a préféré choisir une production entièrement générée par IA parmi toutes les créations d'artistes qui leur avaient été soumises. D'autres, comme Cabrel, ou Big Flo & Oli, ont aussi opté, pour leurs derniers clips, pour de l'IA. Linkin Park avait aussi massivement utilisé l'outil sur son clip "Lost", malgré le budget pourtant conséquent auquel il pouvait prétendre.

Heureusement, quelques pieds de nez viennent rééquilibrer la balance : de l'autre côté de l'Atlantique, et bien qu'on ait d'autres reproches à faire à Warner, l'un de ses patrons, Sam Register, s'est officiellement positionné contre l'utilisation des IAG dans les productions Warner Animation et Cartoon Network. Writers Guild et SAG-AFTRA ont quant à eux commencé à obtenir leurs premières victoires syndicales face aux géants des industries créatives américains. En parallèle, une bande-annonce du prochain film Moi, Moche et Méchant, d'Illumination, se moque ouvertement des personnes utilisant des IAG, comme étant aussi stupides que les fameux petits personnages jaunes. On espère que le studio restera fidèle à ce positionnement et ne se lancera pas à son tour dans l'exploitation des IAG.

Quoiqu'il en soit, il devient urgent que nos syndicats représentatifs, le SNTPT et la CNT, ainsi que le SPIAC, s'emparent de ces questions pour imposer une régulation stricte des IAG dans notre secteur professionnel. Les travailleuses ne peuvent en attendant que rejoindre l'un de ces syndicats, pour faire entendre leur voix, et exprimer dans un même temps leur désaccord avec les écoles, entreprises, organismes et festivals promouvant l'IAG comme un simple outil, une évolution technique du secteur, sans impact social, économique et écologique sur celui-ci.